

D E C R E T S

**Décret présidentiel n° 97-292 du 28 Rabié El
Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997
fixant l'organisation administrative du
Gouvernorat du grand Alger.**

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, des collectivités
locales et de l'environnement,

Vu la Constitution, notamment son article 125
(alinéa 1er);

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya,
notamment son article 107;

Vu l'ordonnance n° 97-14 du 24 Moharram 1418
correspondant au 31 mai 1997 relative à l'organisation
territoriale de la wilaya d'Alger;

Vu l'ordonnance n° 97-15 du 24 Moharram 1418
correspondant au 31 mai 1997 fixant le statut particulier
du Gouvernorat du grand Alger, notamment ses articles 4,
6 et 23;

Décrète :

Article 1er. — Le Gouvernorat du grand Alger est
organisé en circonscriptions administratives conformément
à l'annexe jointe au présent décret.

Art. 2. — La circonscription administrative est
administrée par le wali délégué auprès du ministre
Gouverneur du grand Alger.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal
officiel* de la République algérienne démocratique et
populaire.

Fait à Alger, le 28 Rabié El Aouel 1418 correspondant
au 2 août 1997.

Liamine ZEROUAL

ANNEXE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU GOUVERNORAT DU GRAND ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE		CONSISTANCE
1	ZERALDA	Zéralda, Staouéli, Souidania, Mahelma, Rahmania
2	CHERAGA	Chéraga, Ouled Fayet, Aïn Bénian, Dély Brahim, Hammamet
3	DRARIA	Douéra, Khraïssia, Draria, Baba Hacène, El Achour
4	BIRTOUTA	Birtouta, Ouled Chebel, Tessala El Merdja
5	BIR MOURAD RAIS	Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Djasr Kaçentina, Saoula, Hydra
6	BOUZAREAH	Bouzaréah, Béni Messous, Ben Aknoun, El Biar
7	BAB EL OUED	Bab El Oued, Oued Koriche, Bologhine, Raïs Hamidou, Casbah
8	HUSSEIN DEY	Sidi M'Hamed, Hamma - El Anasser, Hussein Dey, Kouba, El Madania, Alger centre, El Mouradia, El Magharia.
9	EL HARRACH	Bourouba, Bach Djerah, Oued Smar, El Harrach
10	BARAKI	Baraki Eucalyptus, Sidi Moussa
11	DAR EL BEIDA	Bordj El Bahri, Mohammadia, Dar El Beida, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, Aïn Taya, El Marsa
12	ROUIBA	Rouiba, Réghaïa, Heraoua